

Guide : Système d'enregistrement par Internet

Dans le système d'enregistrement par Internet, vous pouvez réserver et annuler des trajets à péage. Vous accédez aux pages du système d'enregistrement par Internet par l'intermédiaire du site Internet de Toll Collect (www.toll-collect.de) ou directement à l'adresse www.maut.toll-collect.de.

L'objectif de ce guide est de vous aider lors de l'accès au système d'enregistrement par Internet, de l'inscription et de la réservation. Veuillez également tenir compte du paragraphe 6 « Questions et Réponses ».

Quelles sont les conditions nécessaires à l'utilisation du système d'enregistrement par Internet ?

Vous devez disposer d'un accès Internet et d'un navigateur standard.

Vous devez être inscrit en tant qu'utilisateur auprès de Toll Collect et avoir indiqué la validation sur le formulaire d'inscription avec votre adresse e-mail valable.

Il est possible de demander une validation ultérieure par l'intermédiaire du service d'assistance du système de réservation par Internet (Tél. : 0180 - 2 - 22 24 32*). A cet effet, tenez votre « Master NIP » à disposition.

Vous devez être en possession de votre « Identifiant utilisateur » (numéro utilisateur) et de votre « Master NIP ». Vous avez reçu ces données par voie postale dans le cadre de l'inscription.

Remarque : Si vous n'êtes plus en possession de votre « Master NIP », vous devez en faire la demande par écrit auprès de Toll Collect. Vous obtiendrez des informations relatives à l'inscription à l'adresse www.toll-collect.de ou par l'intermédiaire du centre d'appel (Tél. : 0180 - 2 - 86 55 26).

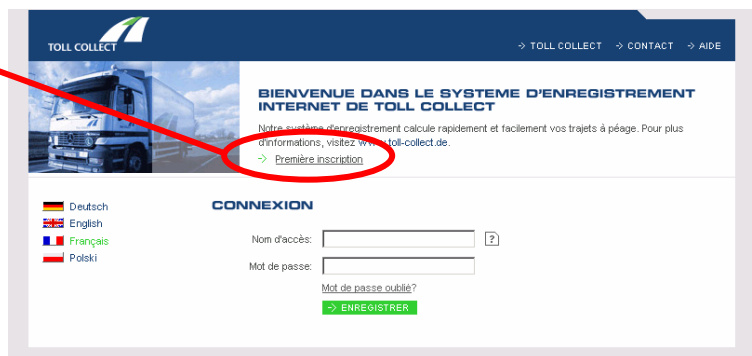
REMARQUE GÉNÉRALE : Confirmez toujours vos entrées dans le système d'enregistrement par Internet par un clic de souris

Comment utiliser le guide :

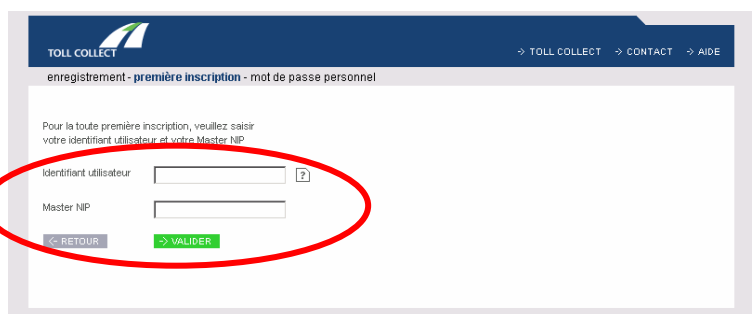
- **Première inscription ?
Commencez au point 1.**
- **Vous avez déjà été inscrit dans le système d'enregistrement par Internet ?
Commencez au point 3.**
- **Vous avez demandé la remise à zéro de votre accès par le Service clientèle ?
Commencez au point 1.**

1. Toute première inscription et inscription après remise à zéro

a) Cliquez sur « Première inscription » sur la page d'accueil du système d'enregistrement par Internet. Dans le menu qui suit, le système vous conduit ensuite automatiquement à travers les champs d'entrée nécessaires.

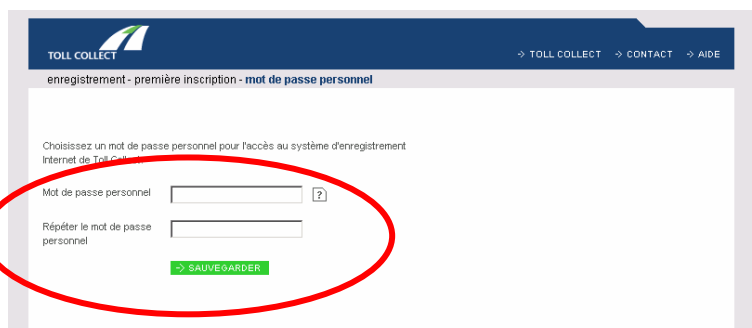


b) Indiquez ici votre « Identifiant utilisateur » (numéro utilisateur) ainsi que votre « Master NIP ».



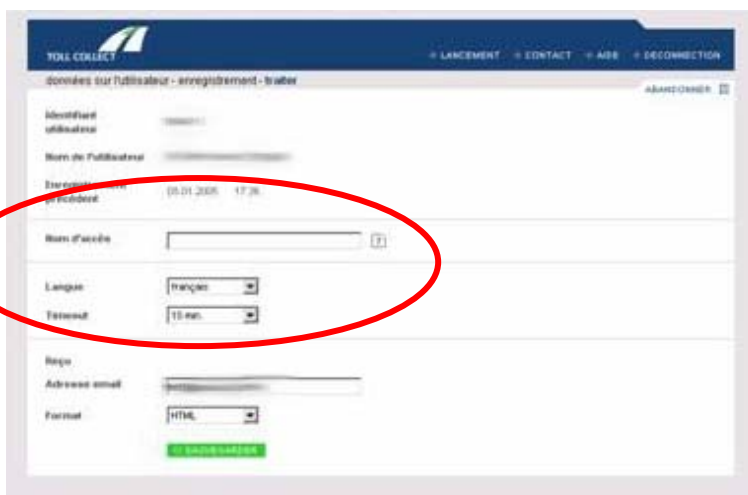
2. Données utilisateur : Définir le mot de passe et le nom d'accès

a) Sélectionnez maintenant votre mot de passe personnel pour l'accès au système d'enregistrement par Internet. Le mot de passe doit contenir cinq caractères minimum et dix caractères maximum. Les caractères spéciaux (comme !, \$, %, &, ß etc.) ainsi que les voyelles infléchies (ä, ö, ü) ne sont pas autorisés.



Prenez bien note de votre mot de passe choisi– vous allez en avoir besoin dès maintenant pour chaque inscription dans le système d'enregistrement par Internet.

b) Vous accédez ensuite à la page « Données sur l'utilisateur – enregistrement – traiter ». Dans ce masque, veuillez indiquer un nouveau nom d'accès que vous aurez choisi. Veillez à ce que votre nom d'accès personnel comporte entre 8 et 20 caractères.



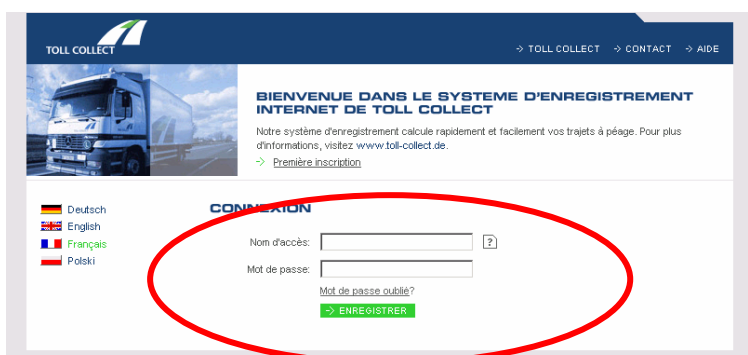
The screenshot shows a web form for user registration. The 'Nom d'accès' field is highlighted with a red circle. Other fields include 'Identifiant utilisateur', 'Nom de l'utilisateur', 'Date de naissance', 'Langue', 'Format', and 'Format'. A green 'ENREGISTRER' button is at the bottom.

Vous avez la possibilité de combiner des lettres (au moins une) et des chiffres. Les caractères spéciaux et les voyelles infléchies ne sont pas permis. Important : Prenez bien note de votre nom d'accès choisi – vous allez avoir besoin de votre nom d'accès et du mot de passe dès maintenant pour chaque inscription dans le système d'enregistrement par Internet.

Remarque : Vous pouvez maintenant passer directement au point 4, vous êtes inscrit.

3. Inscription dans le système d'enregistrement par Internet

Si vous avez déjà créé avec succès votre mot de passe et votre nom d'accès, vous pouvez vous inscrire avec ces données.

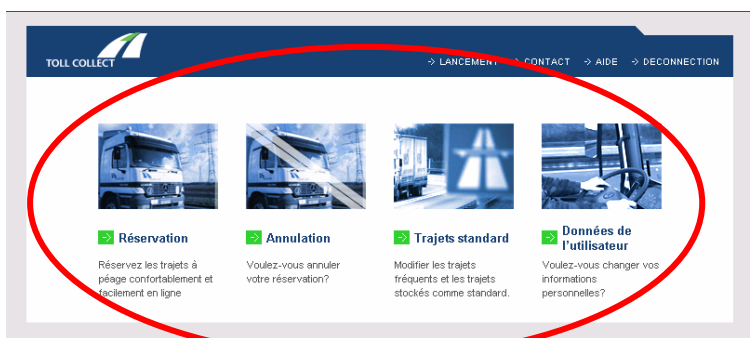


The screenshot shows the login page with the heading 'BIENVENUE DANS LE SYSTEME D'ENREGISTREMENT INTERNET DE TOLL COLLECT'. Below the heading, there is a 'CONNEXION' section with 'Nom d'accès:' and 'Mot de passe:' fields, both circled in red. A green 'ENREGISTRER' button is at the bottom.

Remarque : Si vous ne vous êtes pas attribué de nom d'accès et que vous vous êtes encore connecté avec votre « Identifiant utilisateur » (numéro utilisateur) et votre mot de passe lors de votre dernière inscription, inscrivez-vous comme à l'habitude : Entrez votre identifiant utilisateur (numéro utilisateur) de 7 caractères dans le champ « Nom d'accès » ainsi que votre mot de passe. La page suivante qui s'affiche vous offre quatre possibilités au choix (Réservation, Annulation, Trajets standard et Données de l'utilisateur). Cliquez sur « Données de l'utilisateur ». Une invite est ensuite affichée par le système vous demandant d'entrer votre « Master NIP ». Pour la future inscription, vous devez entrer un identifiant librement choisi dans le champ « Nom d'accès » sur la page suivante. Veillez à ce que votre nom d'accès personnel comporte entre 8 et 20 caractères. Vous avez la possibilité de combiner des lettres (au moins une) et des chiffres. Les caractères spéciaux et les voyelles infléchies ne sont pas permis. Notez bien votre nom d'accès choisi pour la connexion Internet. Vous allez avoir besoin de votre nom d'accès dès maintenant pour chaque inscription dans le système d'enregistrement par Internet.

4. Réservation et annulation

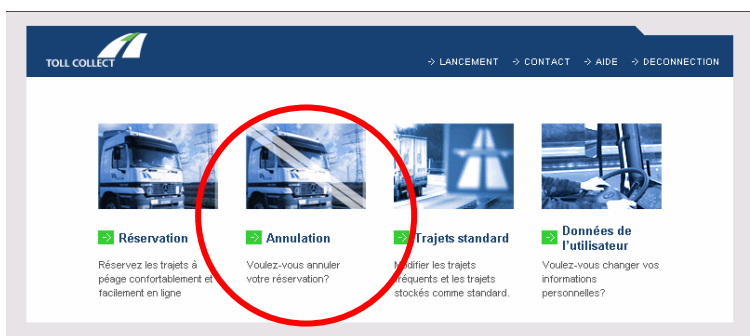
Suite à une inscription réussie, vous pouvez maintenant sélectionner une fonction du système d'enregistrement par Internet. Vous pouvez réserver et annuler des trajets à péage pour les poids lourds inscrits et non inscrits et créer également des trajets standard.



Sous **www.toll-collect.de**, vous pouvez vous familiariser avec toutes les fonctions dans le « Logiciel d'apprentissage de l'enregistrement au système de péage par Internet ». Notez bien que le système d'enregistrement par Internet est soumis à un processus constant d'optimisation. Lors de l'inscription, orientez-vous dans tous les cas à ce guide.

4.1 Réservation

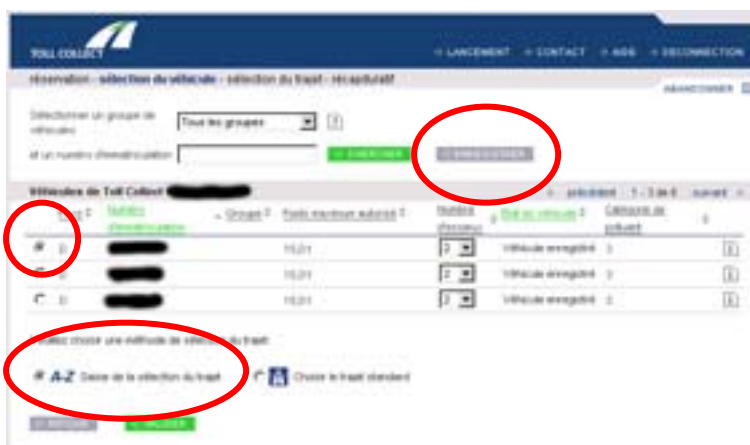
Suite à l'inscription réussie, vous pouvez maintenant réserver un trajet. A cet effet, cliquez sur la fonction « Réservation » sur la page de sélection de fonction.



Au cours de l'étape suivante, vous sélectionnez le véhicule. Vos véhicules inscrits auprès de Toll Collect sont ici présentés sous forme de liste. Vous pouvez les sélectionner en cliquant sur le cercle avant l'abréviation du pays.

Pour saisir un poids lourd non encore inscrit,

cliquez sur « Saisir ». Notez que le point « Saisie de sélection de trajet A-Z » doit être marqué pour la sélection d'un nouveau trajet.



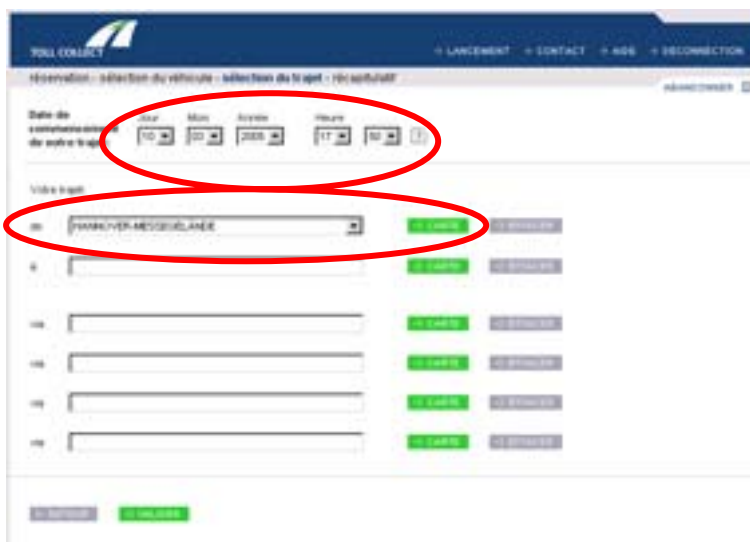
Pour la saisie d'un poids lourd, veuillez indiquer le code pays, l'immatriculation officielle, le poids maximum autorisé (poids total autorisé en charge), le nombre d'essieux et la catégorie de pollution. Terminez les saisies avec « Continuer ».



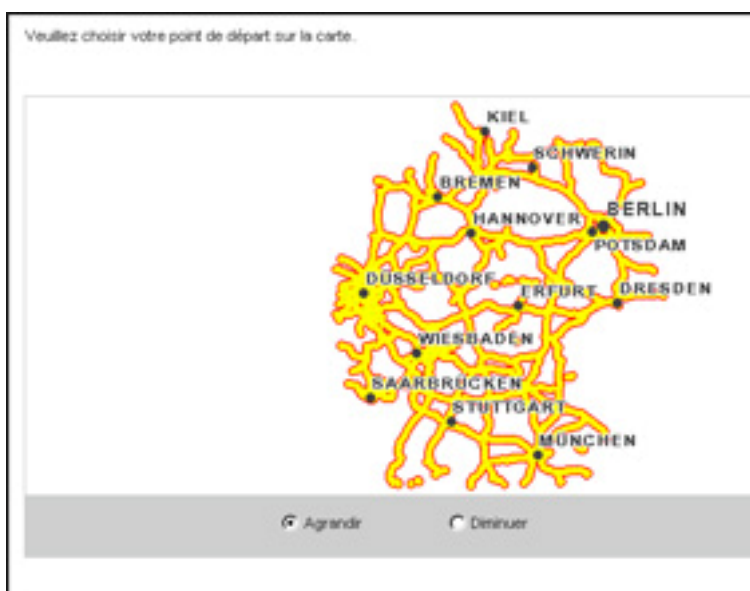
Sélection du point de départ

Au cours d'une étape suivante, sélectionnez le début de validité pour votre tournée. L'entrée d'une date antérieure à la date actuelle n'est pas possible.

Si vous connaissez le nom de l'entrée d'autoroute à partir de laquelle le trajet commence, veuillez entrer cette dernière dans le champ à droite de « à partir de ». Dans le cas contraire, cliquez sur « Carte ».



Pour la sélection de l'entrée d'autoroute à partir de laquelle le trajet soumis au péage commence, cliquez sur la carte. Avec « Agrandir », vous effectuez un zoom avant sur la carte, avec « Diminuer » vous effectuez un zoom arrière.



Diminuez l'extrait de carte jusqu'à ce que vous soyez par exemple arrivé à l'entrée d'autoroute souhaitée, par exemple « Hannover-Messegelände », ...



.... et que l'entrée d'autoroute soit reprise dans la carte de vue d'ensemble.



Pour confirmation de l'entrée d'autoroute, cliquez sur « Accepter ».

Pour la sélection de la sortie d'autoroute, procédez comme pour l'entrée d'autoroute.



Confirmez votre saisie avec « Accepter ».

Insertion d'un point « via »

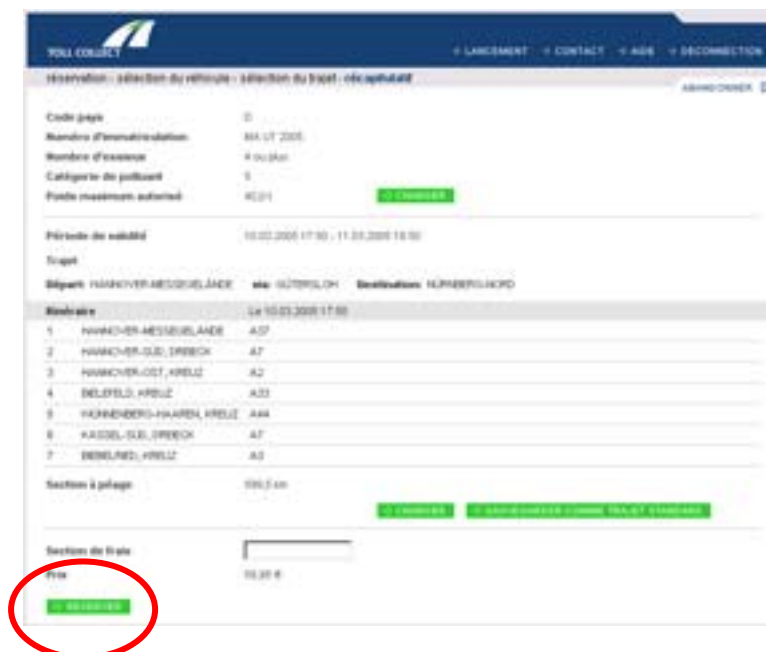
De la même manière, vous pouvez également sélectionner un ou plusieurs points « via ».

Confirmez respectivement l'entrée avec « Accepter ».



Terminer la réservation

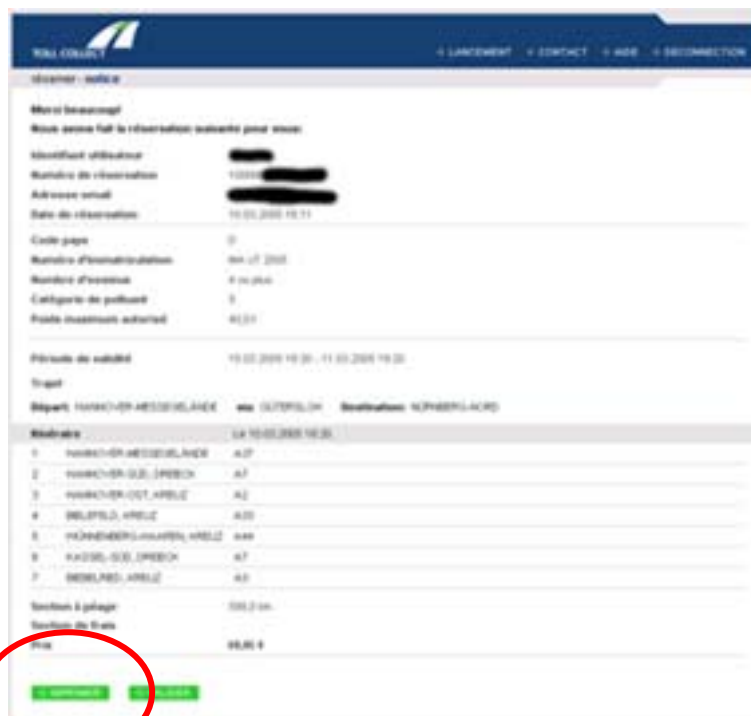
Si vous avez entré tous les renseignements, vous accédez à cette **Vue d'ensemble**. Si les renseignements sont corrects, cliquez sur « Réserver ». Veuillez noter que cette étape déclenche le prélèvement du péage.



Reçu de réservation

Dans cette fenêtre, vous obtenez votre reçu de réservation avec un numéro de réservation. Le reçu va vous être automatiquement envoyé par e-mail à l'adresse e-mail indiquée.

Nous vous recommandons en outre d'imprimer le reçu.

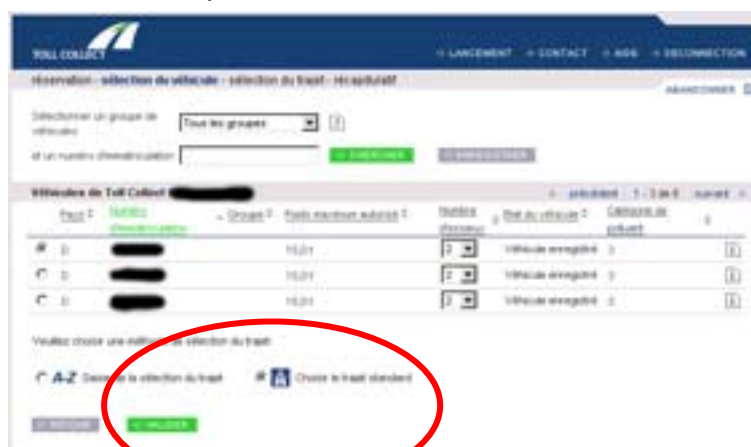


Trajets standard

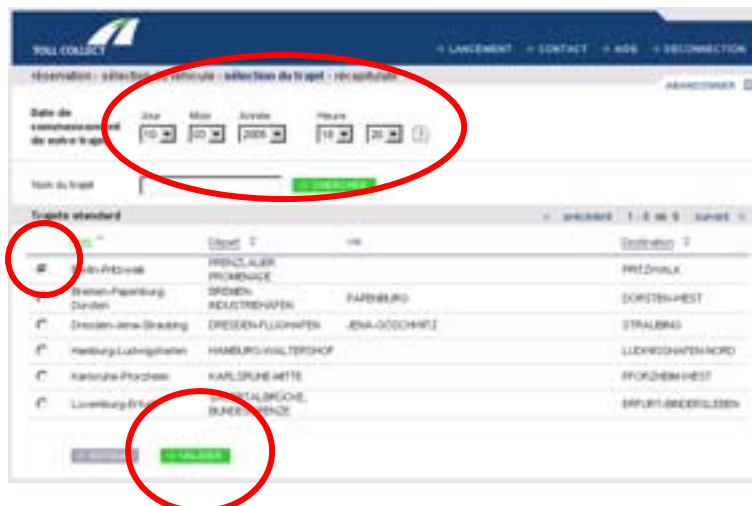
Si vous empruntez régulièrement les mêmes trajets, vous pouvez créer des trajets standard avec la fonction « Trajets standard » sur la page de sélection de fonction. La saisie est réalisée comme pour la réservation d'un nouveau trajet. Vous pouvez enregistrer le trajet sous un nom que vous choisissez en toute liberté.

Pour la réservation d'un trajet standard, vous devez cliquer sur le cercle à côté de « Sélection de trajets standard ». Vous pouvez sélectionner un véhicule inscrit dans la liste ou un autre poids lourd par l'intermédiaire du point « Saisir ».

Confirmez vos saisies avec « Continuer ».



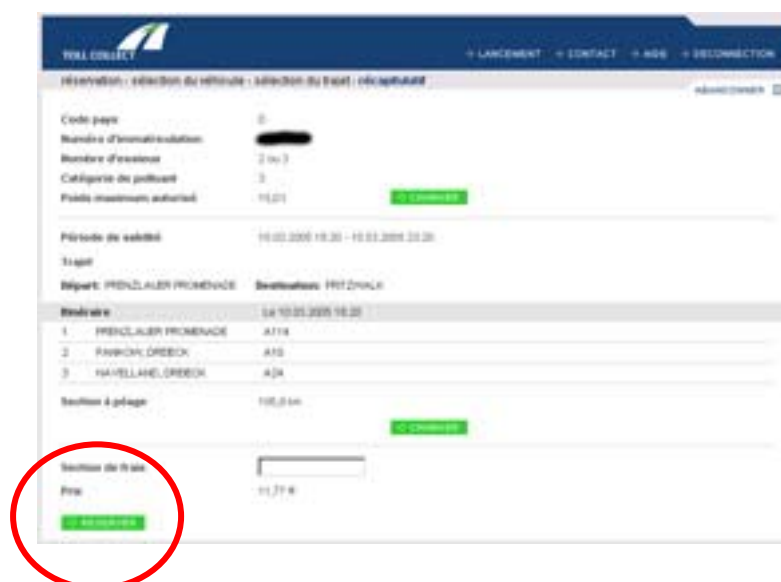
Sélectionnez le trajet souhaité dans la liste en cliquant sur le cercle à côté du trajet standard. Vous devez ensuite déterminer un début de validité.



Confirmez vos saisies avec « Continuer ».

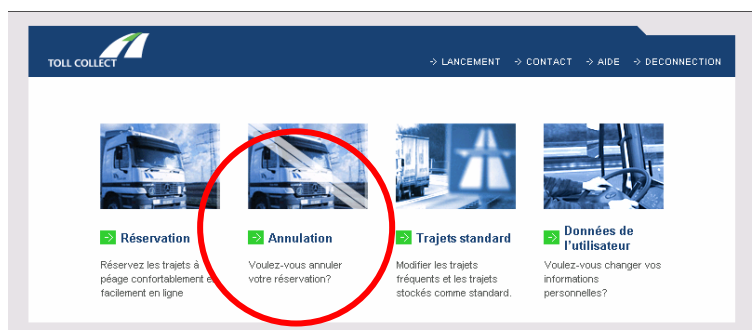
Si tous les renseignements correspondent à vos saisies, cliquez sur le bouton « Réserver ». Veuillez noter que cette étape déclenche le prélèvement du péage.

Nous vous recommandons d'imprimer ensuite votre reçu de réservation.



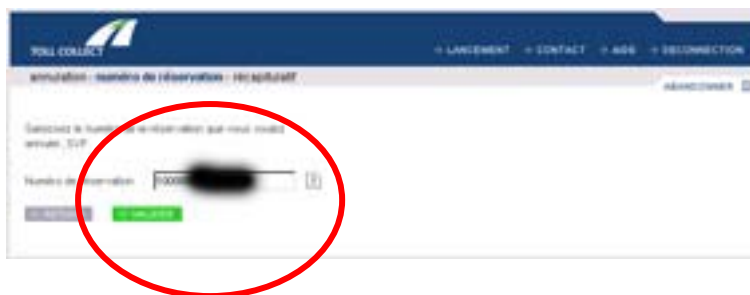
4.2 Annulation

Si vous souhaitez annuler un trajet déjà réservé, sélectionnez la fonction « Annulation » sur la page de sélection de fonction.

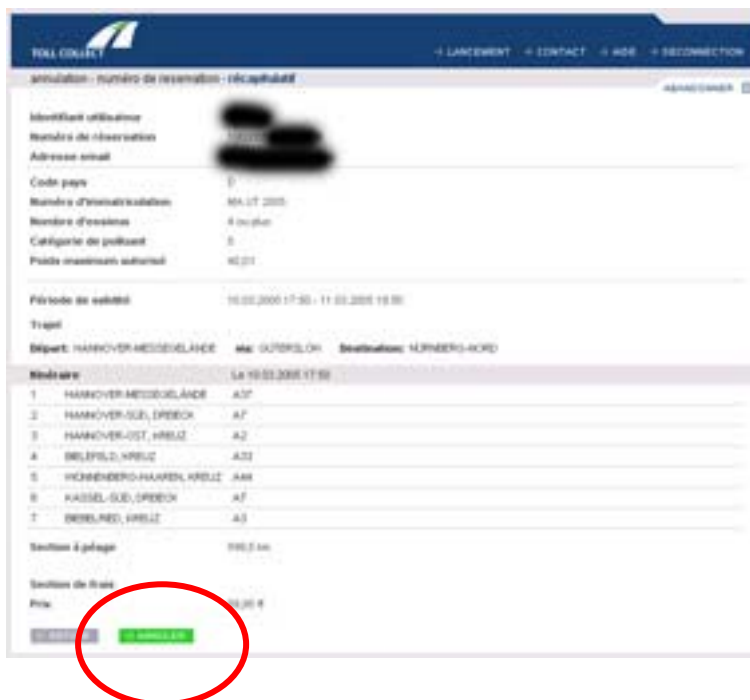


Notez bien que dans le système d'enregistrement par Internet, seuls des trajets complets peuvent être annulés avant le départ. Des annulations après le début du trajet – on parle ici d'annulations partielles – sont uniquement possibles sur un terminal de péage placé sur le trajet réservé.

Entrez le numéro de réservation du trajet à annuler et confirmez votre saisie avec « Continuer ».



Sur la page de vue d'ensemble suivante, toutes les données du trajet à annuler sont indiquées.



Identifiant utilisateur
 Numéro de réservation
 Adresse email
 Code pays
 Nombre d'inscriptions: 04/07/2005
 Nombre d'examens
 Catégorie de candidat
 Points maximum autorisé

Période de validité: 10.02.2008 17:30 - 11.02.2008 18:30

Trajet
 Départ: HANNOVER-MESSEPLATZ Me. GÜTERSLOH Destination: HANNOVER-KROZ

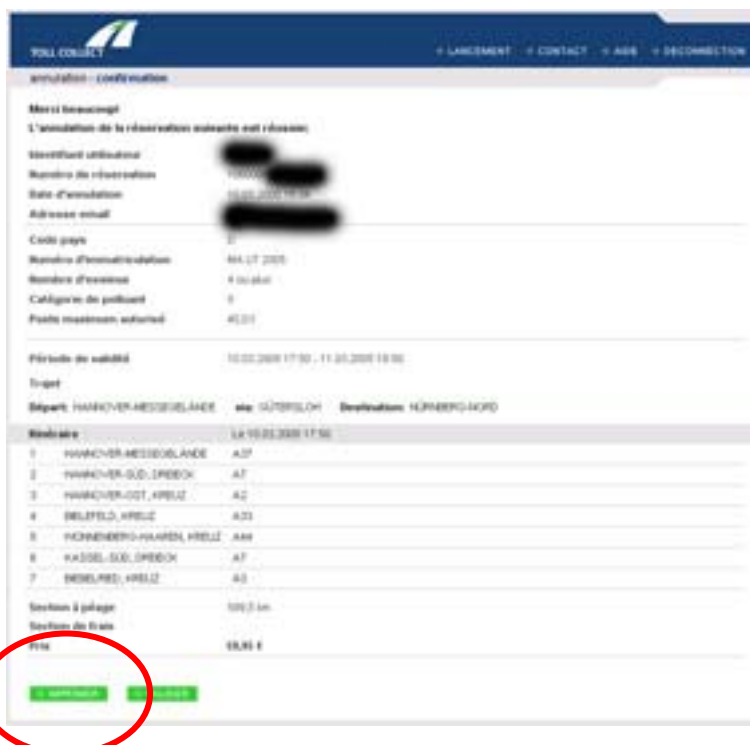
Numéro: 14 10.02.2008 17:30

1	HANNOVER-MESSEPLATZ	A37
2	HANNOVER-SÜD, DRECK	A7
3	HANNOVER-OST, HREIZ	A2
4	BEIPELD, HREIZ	A23
5	HORNBERG-HAAREN, HREIZ	A49
6	KASSEL-SÜD, DRECK	A7
7	BEIPELD, HREIZ	A3

Section à péage: 100,0 km
 Section de frais: 0,00 €

Confirmez les renseignements avec « Annuler ».

Vous recevez ensuite une confirmation de la réservation annulée.



Merci beaucoup
 L'annulation de la réservation entrante est réussie.

Identifiant utilisateur
 Numéro de réservation
 Date d'annulation
 Adresse email
 Code pays
 Nombre d'inscriptions: 04/07/2005
 Nombre d'examens
 Catégorie de candidat
 Points maximum autorisé

Période de validité: 10.02.2008 17:30 - 11.02.2008 18:30

Trajet
 Départ: HANNOVER-MESSEPLATZ Me. GÜTERSLOH Destination: HANNOVER-KROZ

Numéro: 14 10.02.2008 17:30

1	HANNOVER-MESSEPLATZ	A37
2	HANNOVER-SÜD, DRECK	A7
3	HANNOVER-OST, HREIZ	A2
4	BEIPELD, HREIZ	A23
5	HORNBERG-HAAREN, HREIZ	A49
6	KASSEL-SÜD, DRECK	A7
7	BEIPELD, HREIZ	A3

Section à péage: 100,0 km
 Section de frais: 0,00 €

Nous vous recommandons d'imprimer cette dernière pour votre propre documentation.

Si vous souhaitez quand même utiliser le trajet déjà annulé, vous devez impérativement réaliser une réservation du trajet.

5. Contact

Assistance enregistrement par Internet : 0180 - 2 - 22 24 32*

Questions relatives à l'inscription : Pour les utilisateurs inscrits, le numéro de téléphone du Service clientèle vous a été communiqué dans le cadre de l'inscription.

Pour les utilisateurs non inscrits, veuillez vous adresser au centre d'appel : 0180 - 2 - 86 55 26*

6. Questions et réponses relatives au système d'enregistrement par Internet

Je n'ai encore jamais utilisé le système d'enregistrement par Internet. Comment se déroule l'inscription ?

Sur le site www.toll-collect.de, cliquez sur « Réservation de péage par Internet » ou rendez-vous directement à l'adresse www.maut.toll-collect.de. Cliquez ici sur le lien « Première inscription » et laissez-vous guider à travers le menu. Préparez ici votre « Identifiant utilisateur » (numéro utilisateur) ainsi que votre « Master NIP ».

Que signifie « Nom d'accès » ?

Le « nom d'accès » est votre code personnel librement sélectionnable que vous devez obligatoirement indiquer pour l'accès au système d'enregistrement par Internet. Dès que vous avez défini ce dernier dans le système d'enregistrement par Internet, vous ne vous connectez uniquement plus qu'avec le nom d'accès et le mot de passe (également librement sélectionnable).

Quelles règles doivent être respectées lors du choix de mon nom d'accès ?

Le nom d'accès doit comprendre entre 8 et 20 caractères et doit contenir au moins une lettre. Les caractères spéciaux et les voyelles infléchies ne sont pas permis. Le système n'autorise pas d'autres entrées. Dans la mesure du possible, renoncez à utiliser des mots de passe simples comme des dates de naissance, des noms de ville ou des prénoms. Attention : le code d'accès Internet et le mode de passe doivent être différents.

Quelles règles doivent être respectées lors du choix de mon mot de passe ?

Le mot de passe doit comprendre entre 5 et 20 caractères. Il peut être composé de chiffres et de lettres. Les caractères spéciaux et les voyelles infléchies ne sont pas permis. Le système n'autorise pas d'autres entrées. Dans la mesure du possible, renoncez à utiliser des mots de passe simples comme des dates de naissance, des noms de ville ou des prénoms. Attention : le code d'accès Internet et le mode de passe doivent être différents.

A quelle adresse e-mail les confirmations de réservation sont-elles envoyées ?

Les confirmations de réservation sont envoyées à l'adresse e-mail enregistrée dans le système d'enregistrement par Internet. Cette adresse e-mail peut être modifiée à tout moment dans la rubrique « Données de l'utilisateur ».

Important : Veuillez vérifier l'entrée correcte de votre adresse e-mail. Un nouvel envoi de la confirmation de réservation n'est pas possible, c'est pourquoi nous vous recommandons d'imprimer directement le document de réservation.

Le message e-mail est directement envoyé après l'exécution réussie de la réservation. Le message est pourvu d'une signature numérique qui confirme l'authenticité de l'expéditeur Toll Collect. Si vous utilisez un ancien programme e-mail ou si votre réseau dispose d'une fonction de filtre (pare-feu, programme anti-virus, anti-spams etc.), des messages perturbateurs peuvent être générés. Notez bien qu'un deuxième envoi de la confirmation de réservation n'est pas possible.

Que faire si j'ai oublié mon mot de passe ?

Sur la page d'accueil d'accès au système d'enregistrement par Internet (www.maut.toll-collect.de), cliquez sur le lien « Mot de passe oublié ? » Suite à l'entrée de votre identifiant utilisateur (numéro utilisateur), le mot de passe est automatiquement envoyé à votre adresse e-mail enregistré dans le système d'enregistrement par Internet.

Si vous ne souhaitez pas l'envoi de votre mot de passe par e-mail, veuillez vous adresser au service d'assistance de l'enregistrement par Internet. Vous pouvez alors faire remettre votre compte à zéro afin de pouvoir entrer un nouveau mot de passe.

Que faire lorsque mon compte est bloqué ?

Suite à trois tentatives d'entrée du mot de passe erronées, le compte est bloqué. Dans ce cas, veuillez vous adresser au service d'assistance du système d'enregistrement par Internet. Ce service vous permet de remettre votre compte à l'état initial, comme avant la première inscription. Vous vous inscrivez ensuite dans le système d'enregistrement par Internet par l'intermédiaire du lien « Première inscription ». A cet effet, vous avez besoin de votre « Identifiant utilisateur » et de votre « Master NIP ».

Quelles sont les possibilités de contact si j'ai des questions ?

Veuillez adresser toutes vos questions relatives au système d'enregistrement par Internet à notre hotline « Assistance pour le système d'enregistrement par Internet » : 0180 - 2 - 22 24 32*.

Les réponses envoyées à l'adresse d'expédition des documents de réservation (noreply@toll-collect.de) seront ignorées.

Combien de temps à l'avance est-ce que je peux réserver des trajets sur Internet ?

Vous pouvez réserver des trajets jusqu'à trois jours avant le début du trajet.

Est-ce que je peux réserver des trajets sur Internet pour des véhicules non inscrits ?

La réservation pour des poids lourds non inscrits est possible. A cet effet, utilisez le point « Saisir » lors de la procédure de réservation. Vous devez saisir le code du pays, le numéro d'immatriculation officiel, le poids total autorisé, le nombre d'essieux et la catégorie de pollution.

Je souhaite directement entrer le point de départ et la destination de mon trajet : Quels sont les points importants à respecter ?

Vous pouvez aussi entrer directement le point de départ et la destination de votre trajet dans les champs de la sélection de trajet. Veillez ici à respecter l'orthographe. Consultez les remarques relatives à l'orthographe des points de départ/destination à l'adresse www.mauttabelle.de.

Je souhaite annuler mon trajet : Quels sont les points importants à respecter ?

Dans le système d'enregistrement par Internet, il est uniquement possible de procéder à des annulations intégrales avant le début du trajet. Au-delà du début de la validité, seules des annulations partielles peuvent être réalisées. Celles-ci sont uniquement possibles sur les terminaux péage installés le long du trajet réservé.

Est-ce que je peux inscrire un véhicule dans le système d'enregistrement par Internet ?

L'inscription de véhicules est uniquement possible par écrit avec le formulaire correspondant. Utilisez à cet effet le formulaire « Inscription de véhicule » sous www.toll-collect.de. Veuillez retourner le formulaire renseigné et signé à l'adresse indiqué.

Une réservation pour un véhicule inscrit n'est pas possible : Que faire ?

Un véhicule qui se trouve encore dans la procédure d'inscription de Toll Collect, peut dans certains cas ne pas être encore disponible à l'enregistrement par l'intermédiaire de la sélection des véhicules. Dans ce cas, indiquez manuellement le numéro d'immatriculation du véhicule. A cet effet, cliquez sur « Saisir » dans le masque d'entrée de la sélection de véhicule et entrez les données de votre véhicule.

Quels points doivent être respectés pour la gestion des trajets standard ?

Pour chaque véhicule inscrit, vous pouvez créer 20 trajets standard. Les trajets standard peuvent être triés en cliquant sur les informations de colonnes.
Important : A cet effet, au moins un véhicule doit être inscrit auprès de Toll Collect.

Quel navigateur est recommandé pour l'utilisation du système d'enregistrement par Internet ?

Le système d'enregistrement par Internet a été optimisé pour les versions de navigateurs suivantes :

- Microsoft Internet Explorer, à partir de la version 5.5 SP2
- Netscape, à partir de la version 4.76

Nous recommandons de principe l'utilisation des versions actuelles des navigateurs. D'éventuelles fonctions erronées peuvent être ainsi exclues.

*0,06 € par appel provenant du réseau fixe de la Deutsche Telekom